

Décision de création de la commission de sélection Personnels ingénieurs et techniciens

Politique handicap / Procédure de sélection

DEC190225DR10

Portant création de la commission de sélection sur le poste à pourvoir, désigné sous la référence INSIS/18/10/LP2

Le PRÉSIDENT

Vu le décret n°95-979 du 25 août 1995 d'application de l'article 27 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée relative à certaines modalités de recrutement des personnes handicapées dans la fonction publique de l'Etat,

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de Monsieur Antoine PETIT aux fonctions de Présidentdirecteur général du Centre national de la recherche scientifique,

DECIDE

Article 1er:

Il est créé une commission de sélection auprès du laboratoire des sciences de l'ingénieur, de l'informatique et de l'imagerie (ICube – UMR7357), au titre de la campagne 2018 de recrutement des personnels ingénieurs et techniciens par la voie contractuelle.

Article 2:

Cette commission a pour objet de sélectionner les candidats à l'emploi ci-dessus référencé, sur la base d'une appréciation sur dossier des candidatures, complétée par des entretiens.

Article 3:

Sont nommés en tant que membres de la commission les personnes dont les noms suivent :

- Monsieur Kevin GEIGER Président,
- Monsieur Michel DE MATHELIN Représentant du laboratoire,
- Madame Christine HU Membre expert,
- Monsieur Marc KRAUTH Elu de la CAP

Article 4:

La présidence de la commission de sélection est assurée par Monsieur Kevin GEIGER.

Fait à Strasbourg, le 11 janvier 2019

Par délégation, le délegué régional

Le délégué régional Patrice SOULLIE